ABONNEMENTS

Suisse Fr. 14.-Av. Bulletin off. . Fr. 21.50 Etranger Fr. 22.-Av. Bulletin off. . Fr. 29.-

Chèques post. Il c 58 Joindre 20 ct. pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :

onfeder. Martigny, tél. (026) 61031

Organe du PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

95e année

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES: Canton 12 ct. / Suisse 13 ct.

RÉCLAMES : 30 ct. Avis mortuaires: 25 ct.

Régie des annonces: Publicitas Sion et succursales

PETIT BILLET

Quand une pension de retraite devient superflue...

Depuis quelques semaines il est question, à mots plus ou moins couverts, d'un magistrat retraité, qui jouit déjà de substantiels tantièmes de plusieurs conseils d'administration. Il s'agirait maintenant de lui infliger un nouveau conseil dont les tantièmes doivent dépasser sensiblement le traitement d'un conseiller d'Etat.

Si cette éventualité devenait une réalité, le montant de la retraite restera-t-il acquis à la Caisse d'Etat qui en a grand besoin ! Car, enfin, la pension allouée à un membre de l'Exécutif doit servir uniquement à assurer ses vieux jours et non pas être un supplément propre à faire ou à accroître

La retraite s'inspire du fait qu'un magistrat qui a passé de nombreuses années au service du pays n'a pu se mettre un sou de côté. Alors que s'il avait exercé pendant ce temps sa profession avec intelligence et assiduité, il aurait pu faire des économies remplaçant la pension.

C'est cette norme qui est à la base du projet de retraite des conseillers fédéraux que le parlement adoptera en cette session.

On y trouve l'art. 3 de la teneur suivante :

« Aussi longtemps qu'un ancien conseiller fédéral assume des fonctions permanentes ou exerce une activité continue, dont les revenus ajoutés au montant de la pension annuelle dépassent le trailement d'un conseiller fédéral, sa pension est réduite de l'excédent ». Cette disposition est d'ailleurs reprise de l'ancien arrêté.

Ainsi donc, en Valais, si les revenus ainsi obtenus dépassent le montant du traitement d'un conseiller d'Etat — ce semble être le cas visé — la pension ne sera pas versée au bénéficiaire de ces revenus. Malgré cette privation il ne demeurera pas moins un privilégié.

Que si cela n'est pas compris par le ou les intéressés, ne se trouvera-t-il pas au Grand Conseil quelques députés pour provoquer une décision d'équité et de défense des finances publiques !

Initiatives populaires en concurrence!

Le suffrage universel assorti du referendum et de l'initiative populaire est le fondement de la démocratie. Le Conseil fédéral a souligné dans un récent rapport aux Chambres fédérales que «l'initiative est un droit populaire qui constitue un des éléments les plus caractéristiques de notre démocratie suisse ». Il aurait pu ajouter : ...et de ceux qui l'affermissent le plus. Certes, mais à la condition de n'en pas abuser. Et il semble que c'est fâcheusement le cas ces dernières années. Il y en eut sept ou huit pendantes simultanément.

Le parlement est saisi en cette session du rapport sur l'aboutissement de l'initiative socialiste pour l'introduction de l'assurance-invalidité. On y relève qu'elle a recueilli 101.933 signatures dont 1021 seulement dans le Valais. C'est peu.

Constatons que cette initiative est pareille quant à son objet à celle des communistes, lancée la première et qui a aussi abouti.

Pourquoi deux ! La réponse est sur toutes les lèvres: propagande électorale.

Au demeurant, il ne serait pas étonnant de voir une seconde initiative concurrentielle à celle des Indépendants sur la semaine de 44 heures!

C'est de la sorte que l'on avilit les institutions démocratiques.

La motion radicale de M. Dietschi (Soleure) est plus favorable aux invalides et assure mieux l'efficience du travail parlementaire. Elle demande au Conseil fédéral l'élaboration d'un projet de loi sur l'aide aux invalides par différents moyens.

Seulement, elle est moins spectaculaire électoralement.

C. CRITTIN.

L'ECHALAS TYP-TOP vous rapporte de gros intérêts sans que votre capital imposable augmente.

EN PASSANT ..

maintena

Amusante la dernière votation fédérale où le peuble a rejeté à la sois l'initiative socialiste sur le contrôle des prix et le contre-projet du gou-

On ne s'attendait guère à un dénouement qui n'est intervenu que rarement — une ou deux fois dans les annales publiques.

Certains l'on jugé parfaitement absurde.

Eh bien, non, et l'on peut se demander même en toute bonne foi si cette solution-là n'était pas la meilleure.

Que va-t-il se passer?

L'additif constitutionnel qui maintient le statu quo reste en vigueur jusqu'à la fin de l'année 1956. Puis on le prolongera probablement d'un an

encore à la faveur de la clause d'urgence. Ainsi rien ne sera changé pendant deux ans et neuf mois et demi.

A ce moment-là, selon les circonstances, les autorités pourront ou supprimer le contrôle des prix dans le secteur des loyers, ou présenter un nouveau brojet.

Que voyez-vous d'alarmant à cela, d'illogique ou de saugrenu?

Si le contre-projet avait passé, c'est jusqu'à la fin de 1960, soit durant trois ans de plus, qu'on cût pu maintenir l'état de choses actuel.

Mais qui saurait dire aujourd'hui déjà s'il valait mieux se donner un délai jusqu'à la fin 1957 ou jusqu'à fin 1960?

Nul n'en sait rien.

Dans ces conditions le vote intervenu ne me paraît pas du tout aussi déconcertant qu'on l'a prétendu.

Ce qu'il révèle en clair, c'est une certaine mauvaise humeur qui me semble absolument légitime. Entre les loyers des anciens immeubles qui n'ont

été relevés que dans une mesure ridicule et ceux des nouveaux qui s'élèvent à des prix scandaleux, il y a un abîme.

Voulez-vous des faits?

Il vient de se construire à Neuchâtel un bâtiment qui n'abrite exclusivement que de spacieux studios pourvus de tout le confort moderne.

Le prix de chacun de ces studios destinés à une scule personne?

Simplement 180 francs!

Que voit-on à Lausanne?

Des couples de jeunes mariés contraints à prendre un appartement au-dessus de leurs moyens, à près de cent francs la pièce, alors que leurs parents continuent à occuper des appartements à bas loyers. trop grands pour eux.

Il leur suffit de louer une chambre et les voilà logés à peu près gratuitement.

Du temps où je cherchais une chambre on m'en offrait, chez l'habitant, dans des immeubles anciens, à 75, 90 et 120 francs!

Il n'y avait pas d'ascenseur, elles n'étaient pas indépendantes, et leur mobilier s'inspirait de la plus triste banalité.

Or, la plaisanterie continue...

Comme la construction prend un rythme étourdissant, il arrivera sans doute un jour où il y aura une chute sur les loyers élevés et où se rétablira, entre eux et les anciens, un certain équilibre.

Certains gros capitalistes, dussent-ils avoir chaud aux oreilles, ne l'auront pas volée, et ce moment-là je le souhaite proche.

Si possible en 1957 plutôt qu'en 1960.

Quand on entend leurs arguments, ça fait littéralement sucr:

Les terrains, disent-ils, sont hors de prix, la construction de plus en plus coûteuse.

Du blablabla.

C'est bien sûr que les terrains montent à des prix astronomiques aussitôt qu'on achète des maisons pour les démolir et pour édifier à leur place des vaisseaux locatifs!

C'est certain que la construction est chère aussitôt qu'on impose aux locataires la carte forcée du luxe en visant au confort ultra-moderne!

La vérité la voici :

La Suisse est devenue un pays producteur de capitaux et qui sert, au surplus, de refuge aux capitaux étrangers.

Ce sont les propres termes d'un rapport de banque que j'ai sous les yeux.

Les grosses sociétés et les riches particuliers ne savent que faire de leur argent.

Ils le logent dans les affaires immobilières. Croyez-vous qu'ils songeraient à construire des maisons pour l'immense majorité des citoyens qui disposent de revenus modestes?

Pas du tout. Riches, ils ne s'adressent qu'aux riches et ils laissent à l'Etat le soin de résoudre le problème

C'est le système qui est condamnable, absurde.

Pour l'intant, dans les grandes villes, il y a toujours pénurie de logements, mais quand il y en aura en suffisance et que tombera le contrôle des prix, si des margoulins de la spéculation recevaient la monnaie de leur pièce, il ne faudrait pas trop compter sur moi pour les plaindre...

A. M.

Jeunesse et radicalisme

Le mouvement de la jeunesse radicale suisse a pris naissance dans les années trente, dans cette période décisive de notre histoire. Un grave danger nous menaçait du dehors alors qu'à l'intérieur, après des années de crise, la question sociale exigeait à tout prix une solution. La jeunesse radicale entendait tenir tête à ce double danger par un renouvellement de l'essrit libéral, par un travail commun empreint d'une saine camaraderie. Ces buts ont été atteints et le mouvement des jeunes radicaux a donné une précieuse impulsion au radicalisme suisse. Mais à l'heure actuelle encore, le mouvement de la jeunesse radicale suisse a devant lui une tâche importante : s'efforcer avant tout de convertir les jeunes citoyens de tous les milieux (y compris le monde ouvrier) aux idées libérales et s'inspirer en politique, d'un esprit de franche camaraderie. C'est dans cet ordre d'idées que la jeunesse radicale et le radicalisme poursuivront leur fructueuse collaboration. (Le National).

Banque Populaire de Martigny

Tél. 61275 - Compte de chèques postaux II c 1000

Capital et réserves: Fr. 2000000.

Crédits commerciaux - Crédits de construction - Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes Dépôts à vue ou à terme en compte courant - Carnets d'épargne - Obligations à 3 et 5 ans Gérance de titres

Mouvelles du jour

- Le Département d'Etat américain a publié les documents de la conférence de Yalta. Ceux-ci révèlent entre autres que Staline n'était pas partisan d'accorder à la France une zone d'occupation en Allemagne.
- Une nouvelle mesure a été prise par les Etats-Unis contre l'horlogerie suisse. Il s'agit d'une nouvelle augmentation des droits de douane.
- Le parti travailliste anglais a décidé d'exclure M. Bevan du groupe parlementaire. On sait qu'un vote au bulletin secret s'était soldé par une résolution défavorable au leader d'extrême-gauche travailliste.
- Au Sénat français, où l'on discute des accords de Paris, une série de votes favorables ont eu lieu. Les milleux politiques de la capitale française s'accordent à penser que le Conseil de la République ratifiera les accords.
- La question scolaire est à l'ordre du jour en Belgique. Le gouvernement a dû prendre des mesures pour éviter des manifestations contre la loi scolaire votée par les socialistes et les libéraux formant l'actuel gouvernement.

En faveur de notre réseau routier

M. le Président de la Confédération a eu l'occasion, lors de l'ouverture du Salon de l'Autômobile, de donner d'intéressants renseignements sur la politique routière suisse.

Nous sommes en retard. Cela est vrai et notre fédéralisme en est partiellement responsable. Les routes appartiennent aux cantons et aux communes. Les Etats confédérés sont les maîtres parce qu'ils payent ce qui est juste et logique. Mais de cette manière, nous ne pouvons pas réaliser sans difficulté un programme routier d'ensemble, un programme pour tout le pays. Les cantons sont souverains. Toutefois, M. le Président de la Confédération a fait quelques déclarations encourageantes et satisfaisantes. Pendant 4 ans encore, les cantons retireront 132 millions de francs des droits sur la benzine. La moitié de cette somme reviendra aux routes de plaines et l'autre moitié aux routes de montagne. Cette participation représene le 33 0/0 des frais. De plus fortes subventions permettront d'aménager les routes alpestres. De sorte que 300 millions seront versés au cours de ces quatre prochaines années.

De même, on a appris que l'étude de la construction d'autoroutes avance notamment pour la route numéro 1 du Lac Léman à celui de Constance ainsi que pour la route Bâle-Lucerne. Les décisions concernant des autoroutes dépendent de la Confédération et nous espérons qu'on ne tardera pas.

Faut-il construire des tunnnels routiers? Cette

question a aussi été évoquée par M. Petitpierre. Certainement il faut y songer, et envisager ces nouveaux moyens de traverser les Alpes. En attendant, il convient d'utiliser ce dont nous disposons, c'est-à-dire les tunnels de chemins de fer. Les CFF ont consenti dans ce but à certaines réductions et facilités et un projet de second tunnel du Gothard est sérieusement envisagé. Pour le passage du Simplon, des négociations sont en cours et un nouveau quai de chargement à Iselle permettra le raccordement à la route. Ces nouvelles, nous n'en doutons pas, ont réjoui les usagers de la route. Il faut surtout améliorer le réseau actuel et c'est ce qu'a précisé M. le Président de la Confédération. Il y a encore chez nous trop de routes étroites, trop de passages à niveau, trop d'endroits dangereux. Si on veut diminuer le nombre des accidents de la circulation, il est nécessaire aussi que la chaussée soit en ordre. Nous approuvons donc pleinement les déclarations faites récemment. Nous comprenons que la configuration de notre terrain nous oblige à de coûteux travaux. Mais nous avons hon espoir. Nos autorités sont conscientes qu'avec la densité actuelle de la circulation, il faut absolument revoir tous les programmes élaborés. Nous sommes dévassés. Souhaitons que cette conception soit générale dans tous nos cantons et ainsi nous aurons fait un grand pas sur le chemin de l'amélioration, de la modernisation de voies de communication indispensables à notre vie économique et dignes aussi de notre pays qui tient à ne pas rester en arrière.

La route comme le rail ont pour conséquences d'heureuses relations entre les peuples et une

compréhension toujours meilleure.

CHRONIQUE DE MARTIGNY

Mort de l'abbé Ceppi directeur du collège Ste-Marie

Jeudi matin, les élèves et les professeurs du collège Sainte-Marie apprenaient avec une douloureuse surprise, le décès de leur cher directeur, M. l'abbé Ceppi, qui avait pris ses fonctions au début de l'année scolaire, en septembre dernier, succédant à M. le directeur l'abbé Ch. Enard. Cette bouleversante nouvelle a atterré tous les élèves qui attendaient tranquillement qu'il vienne donner ses cours comme d'habitude. M. l'abbé Ceppi traînait une insidieuse grippe depuis quelque temps, qu'il avait tâché de surmonter avec courage et bonne humeur, et il luttait contre le mal avec la certitude d'en triompher. Mais le destin devait en décider autrement et jeudi matin, à 5 heures, M. le directeur décédait à l'hôpital de Martigny, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, d'une méningite grippale.

Dès son arrivée à Martigny, M. Ceppi s'était attiré la sympathie du public martignerain, de ses professeurs et de ses élèves, par sa gentillesse, sa courtoisie, sa belle humeur. Professeur lui-même, de littérature française notamment, il savait intéresser son auditoire par son verbe élégant, ses connaissances étendues et ses réparties savoureuses.

D'autre part, c'était un grand ami des sports. Il avait participé régulièrement aux courses scolaires de ski à Verbier et à la semaine traditionnelle du collège Sainte-Marie, à Thyon. Il soutenait également les autres sports comme le football, le patinage, le hockey et il suivait régulièrement les manifestations sportives du Martigny-Sports.

Des anciens élèves du collège Sainte-Marie avaient eu l'occasion d'apprécier ses qualités humaines lors de leur dernière réunion en octobre dernier.

M. le directeur Ceppi était originaire de Porrentruy et avant de s'installer au collège de Martigny, il avait enseigné au collège marianiste de Saint-Jean, à Fribourg.

 Π sera enseveli à Martigny, samedi après-midi, à 16 heures.

+

Madame Rosalie BORGEAT-COQUOZ et ses enfants Ferdinand, Marie-Thérèse, Paul, Robert, Anna et Michel, à Vernayaz;

Révérende Sœur Saint-Jean, Sœur de Saint-Maurice, à Martigny;

Monsieur Léon BORGEAT et sa fiancée, à Vernayaz; Madame veuve Pauline BORGEAT-BOCHATAY et ses enfants, à Miéville;

Madame veuve Denise REVAZ-BORGEAT, à Vernayaz;

Révérende Sœur Marcelline, Sœur de la Charité, à la Roche-sur-Foron;

Madame et Monsieur Jean REVAZ-BORGEAT et

leurs enfants, à Vernayaz; Monsieur et Madame Jean COQUOZ-DUPERTUIS et

leurs enfants, à Vernayaz; Monsieur et Madame Raymond COQUOZ-LUGON et

leur fille, à Genève ;

Les enfants et petits-enfants de feu François BOR-GEAT, à Vernayaz, Martigny et au Canada; ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Joseph BORGEAT

Menuisier

leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle et cousin, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 60e année, après une longue maladie, chrétiennement supportée, muni des secours de notre Sainte Mère l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vernayaz le samedi $19\ \mathrm{mars},\ \mathrm{\grave{a}}\ 11\ \mathrm{heures}.$

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La Société de Chant de Vernayaz a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Joseph BORGEAT

son membre d'honneur, père de ses deux membres actifs Ferdinand et Michel.

Les membres de la Société sont priés d'assister à l'ensevelissement qui aura lieu le samedi 19 mars à 11 heures.



L'Association Valaisanne des Maitres Menuisiers, Ebénistes et Charpentiers a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre

Monsieur Joseph BORGEAT

Menuisier – Vernayaz

Les collègues sont invités à participer à l'ensevelissement. Pour l'horaire, prière de consulter l'avis de la famille. Le souvenir de l'abbé Ceppi restera gravé fidèlement dans la mémoire des professeurs et élèves qui l'ont connu et aimé et, en même temps que ce suprême hommage, nous adressons au collège Sainte-Marie et à sa famille l'expression de notre vive sympathie.

v. d.

Ski-Club COURSE DE SKI A GRINDELWALD LES 19 ET 20 MARS

Samedi 19 mars:

4 h. 45 Messe à l'église paroissiale de Martigny. 5 h. 15 Départ du car.

Pour de plus amples renseignements, les participants sont priés de venir chercher leur programme chez Josy, magasin Bruchez S. A., avenue de la Gare et avenue du Grand-St-Bernard.

Le chef de course.

Après un défilé

Un nombreux public se pressait hier soir au Casino Etoile de Martigny pour assister à la présentation de collection de la maison Addy-Damay.

Tous ces modèles sélectionnés, en lingerie, costumes de bain, blouses, jupes et robes, ont obtenu les faveurs d'un public connaisseur et enthousiaste.

Dans un décor fort bien adapté par M. Ulrich, de charmants mannequins faisaient leur gracieux service et prouvaient que la « Boutique aux belles choses » présente un choix, du goût, de la qualité.

Renée et Marcelle avec leur art consommé du métier ont donné vie à « Astoria », « Corso bleu », « Bal aux Balléares ». Miss Suisse-Yvette, fleurie comme il se doit, fit bonne impression, toute de simplicité et d'élégance, son sourire était radieux en portant « Clair matin ». Liliane fut la reine du costume de bain. Que de splendeur cet été à la piscine! Gigi, la toute mignonne, eut un succès fou!... Notons en passant son « Copacabana » ct « Jungle » (bikini). Puis changeant de genre, sa présentation impeccable de « Damier », « Marianne », etc. Hubert Leclair fut comme toujours incomparable et nous le reverrons avec plaisir.

Donnons en passant un souvenir à M. Masson et souhaitons à Mme Charles Addy-Damay le grand succès qu'elle mérite.

Inauguration au stade municipal

Pendant la pose d'hiver, le comité du Martigny-Sports n'est pas resté inactif. Les spectateurs pourront s'en rendre compte samedi (St-Joseph) déjà, lors du match amical Union Sportive Lausannoise - Martigny I, à l'occasion duquel seront inaugurés les magnifiques panneaux publicitaires qui garnissent toute la longueur du terrain en face des tribunes.

M. Gölz profitera de ce match amical pour mettre définitivement au point son équipe en vue du grand choc de dimanche 27 mars, contre l'U. S. B. B.

Rappelons que Martigny vient de conquérir deux points, dimanche dernier, face à La Tour, après avoir battu, en match amical, Evian 6 à 2 et Aigle 5 à 1.

L'U. S. L. sera renforcé par quelques joueurs du Malley. La partie sera dirigée par l'arbitre international M. Baumberger. Les membres supporters, abonnés et actifs sont priés de se présenter à la caisse avec leur carte acquittée.

14 h. 30 Match d'ouverture. 16 h. Martigny I - U. S. L.

+

Michel, Antoinette, André, Madeleine, Marguerite BAERISWYL, à Nendaz;

Monsieur et Madame Léon BAERISWYL, à Nendaz; Madame et Monsieur Max ALLEMANN-BAERISWYL

Madame et Monsieur Max ALLEMANN-BAERISWYL et leurs enfants, à Berne;

Madame et Monsieur Josy ROTH-BAERISWYL et leurs enfants, à Genève;

Madame et Monsieur René FOURNIER-BAERISWYL et leurs enfants à Nendaz:

et leurs enfants, à Nendaz; Madame et Monsieur Henri PERRET - BAERISWYL

Madame et Monsieur Alphonse MARIETHOZ - BAE-RISWYL et leurs enfants. à Nendaz;

Mademoiselle Hélène BAERISWYL, à Nendaz; Mademoiselle Denise BAERISWYL, à Nendaz;

Mademoiselle Denise BAERISWYL, à Nendaz; Monsieur Jean BAERISWYL, à Nendaz;

Monsieur Jean BAERISWYL, a Nendaz; Monsieur Etienne BORNET, à Nendaz;

et leur enfant, à Berne;

Mademoiselle Mariette BORNET, à Nendaz; Monsieur Jules BORNET, à Nendaz;

Madame et Monsieur François DELEZE-BORNET et leurs enfants, à Nendaz;

Madame et Monsieur Félicien FOURNIER-BORNET et leurs enfants, à Nendaz;

Madame et Monsieur Lucien MARIETHOZ-BORNET et leurs enfants, à Nendaz;

Madame et Monsieur Henri LAMBIEL-BORNET et leurs enfants. à Nendaz;

leurs enfants, à Nendaz; ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part de la mort de

Monsieur

Louis BAERISWYL

leur cher père, fils, beau-frère, oncle et cousin, décédé accidentellement le 16 mars 1955.

L'ensevelissement aura lieu à Nendaz le 19 mars, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Un grand match à Martigny pour Pâques

Après avoir renoncé à l'Olympique Lyonnais Amateurs, le comité du Martigny-Sports a définitivement porté son choix sur l'excellente équipe de ligue nationale B, Winterthour I pour offrir à son fidèle public un spectacle de choix pour le jour de Pâques.

Nous reviendrons sur cette manifestation.

MARTIGNY-BOURG

Soirée du parti radical

Les membres et sympathisants du parti radicaldémocratique sont cordialement invités à la soirée familière qui aura lieu à la grande salle communale le vendredi 18 mars 1955, dès 20 h. 30 précises avec le programme suivant:

Conférence de M. l'ingénieur Albert Coudray, sur le sujet : Travaux hydrauliques et paysannerie. Projection du film de M. Roland Muller : Terre valaisanne, et de quelques documentaires inédits.

Comme chaque année, les dames seront les bienvenues. Le Comité.

Donnez votre sang

La section Croix-Rouge de Martigny et environs effectuait lundi soir dernier des prises de sang à la grande salle communale de Martigny-Bourg. Plus de 150 donneurs s'étaient généreusement déplacés pour faire don à la section de ce précieux liquide, ce qui représente une soixantaine de litres.

De nombreuses personnes des communes voisines avaient répondu à l'appel lancé par la section, accomplissant ainsi un acte de générosité envers nos malades et nos blessés.

La Croix-Rouge rappelle que très prochainement des prises de sang auront lieu dans le district d'Entremont.

Qu'on y vienne nombreux!

Diplôme intercantonal romand pour l'enseignement du français à l'étranger

Cette année, les examens auront lieu aux dates suivantes :

les épreuves écrites : le 6 mai 1955. les épreuves orales : le 3 juin 1955.

Le lieu où se tiendront les examens sera fixé après le délai d'inscription.

Demander les renseignements et adresser les inscriptions avant le 31 mars 1955, au département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud, service de l'enseignement secondaire, Lausanne.

Pour obtenir le règlement-programme, prière de joindre 30 ct. en timbres-poste.



Les religieux et les professeurs du Collège Sainte-Marie à Martigny ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. l'abbé Jacques CEPPI

Religieux de la Société de Marie Directeur du Collège Ste-Marie

décédé au service de la très Sainte Vierge le 17 mars 1955, à Martigny, dans la 49e année de son âge et la 29e de sa profession religieuse, muni des sacrements de la Sainte Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le samedi 19 mars, à 16 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La Société des Anciens Elèves du Collège Sainte-Marie, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur l'abbé CEPPI

Directeur du Collège Sainte-Marie

et prie les Anciens de participer aux obsèques qui auront lieu le samedi 19 mars, à 16 heures, à Martigny.

T

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et dans l'impossibilité de répondre à chacun,

la famille de feu Jules César RODUIT de Valentin

remercie très sincèrement tous ceux qui ont pris part à leur grand deuil et spécialement à la Société des Chasseurs « La Diana » de Fully.



Monsieur Pierre COTTAGNOUD et ses enfants à Vétroz et Entlebuch

très touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil, remercient toutes les personnes qui, par leur présence, les ont entourés dans leur cruelle épreuve.

Le prix exorbitant de la viande et du café

A une question de M. Schmid (dém., Zurich) sur les prix de la viande et du café, le Conseil fédéral répond:

La question des prix de la viande est actuelle. ment examinée par la commission fédérale du contrôle des prix.

Au cours de la dernière période de renchéris. sement du café vert sur le marché mondial, le service fédéral du contrôle des prix a observé l'évolution des prix du café servi dans les restaurants. Il a constaté que le commerce n'avait pas entièrement adapté ses prix à la hausse des coun sur le marché mondial, mais qu'il avait neutralisé en partie les effets de cet enchérissement en recourant à ses stocks et en fixant des prix moyens. Par suite de cette évolution, les prix de consommation du café ont été augmentés dans un certain nombre d'établissements publics, non seulement à Zurich mais dans toute la Suisse. Depuis lors, toutesois, les cours du café vert sur le marché mondial ont à nouveau fléchi, de sorte que le commerce fut en mesure d'abaisser les prix du café torréfié. Certains établissements publics ont déjà suivi le mouvement.

Aux termes de l'arrêté fédéral du 10 juin 1933 instituant les dispositions applicables au maintien d'un contrôle des prix réduit, le service fédéral du contrôle des prix n'a le pouvoir de prescrire des prix maxima pour les marchandises que lorsque la libre formation des prix de ces marchandises est influencée par des mesures de protection et de soutien que prend la Confédération. Il n'a donc pas la compétence de fixer des prix maxima pour le café servi dans les restaurants.

Etant donné que le service fédéral du contrôle des prix suit constamment l'évolution des prix du café, le Conseil fédéral estime qu'une enquête spéciale n'est pas nécessaire.

Curieux

Curieux offre cette semaine à ses lecteurs un numéro particulièrement riche.

Un article de choc: «Comment l'économie libre se vend à l'Etat»; «Les quatre jeudis», revue des événements politiques suisses de la semaine écoulée, et «Les Romands rosses», une page entière d'indiscrétions et d'anecdotes amusantes sur la vie des cantons, en constituent la partie nationale.

Dans sa partie consacrée aux variétés étragères, Curieux révèle les dessous politiques de l'« affaire » Margaret-Townsend, et, par la plume même de Raymond Lœwy, célèbre auteur de « La laideur se vend mal », présente l'automobile de l'an 2005.

« Curlututu », supplément humoristique de Curieux, ne prend décidément pas l'actualité au sérieux!

Dans sa partie littéraire et artistique, Curieux consacre une page entière à la présentation du prodigieux opéra nègre de Gershwin: « Porgy and Bess ».

Une critique de « La Tour de Nesle », un film grand-guignolesque inspiré du roman d'Alexandre Dumas, une étude du « Journal » intime de Victor Hugo, et les rubriques « Radio » et « Télévision » complètent ce copieux numéro de Curieux que chaque Romand voudra lire.



Monsieur Albert MORET, à Charrat; Monsieur Séraphin MORET, à Charrat; Madame et Monsieur Marius DARIOLY et leurs en-

fants, à Charrat ; Mademoiselle Albertine MORET, à Charrat; Madame Ida GAILLARD, à Fully;

Monsieur Eugène DECAILLET-LUY et famille, à Salvan, Orsières et Charrat;
Monsieur Joseph LUY et famille, à Charrat et Martigny-Ville;

Madame veuve Pierre LUY et sa fille, à Charrat;

Monsieur Julien LUY et famille, à Saint-Maurice; Monsieur Georges LUY, à Charrat; Monsieur Maurice MARET - MORET et famille, à

Charrat et Martigny-Croix;
Madame veuve Denise LANDRY-MORET et famille,
à Vernayaz;

Madame veuve Alfred GAY et famille, à Sainte-Croix et Charrat; ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame Joséphine MORET

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenu le 17 mars dans sa 71e année.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny-Ville ^{le} samedi 19 mars, à 16 heures.



La Société fédérale de gymnastique « Helvetia ». Charrat, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Joséphine MORET

Mère de notre membre actif Séraphin Moret

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la

... et ne manquez pas d'aller chez PFISTER-Ameublements S.A.

Ses dernières nouveautés pratiques sont destinées tout spécialement aux fiancés et à la ménagère modernes.



Soyons logique!

Lettre ouverte aux maîtresses de maison valaisannes

MADAME,

Faites-vous un long voyage de 100 kilomètres pour un achat de 20.— à 25.— francs?

Non!

Pourquoi alors expédier en dehors du canton vos vêtements à NETTOYER ou à TEINDRE puisque les teintureries établies en Valais sont à même de vous donner entière satisfaction.

- 1. Le travail est exécuté plus rapidement.
- 2. En cas de réclamation vous pouvez vous adresser directement au patron.
- 3. Vous procurez du travail à vos compatriotes occupés dans des usines valaisannes.

Les nettoyages de printemps approchent, et vous aurez certainement du travail à nous confier. Nous nettoyons tout : tapis, rideaux, intérieurs d'autos ainsi que tous tissus d'ameublement les plus délicats.

Madame, d'avance nous vous remercions pour votre compréhension et nous vous garantissons un travail impeccable exécuté par des hommes du métier.

> Jacquod frères, teinturiers Teinturerie Valaisanne, Sion

Maison fondée en 1928

MARTIGNY

SIERRE

...à public valaisan, teinturerie valaisanne!

MONTHEY

Grossesses

Ceintures spéciales depuis 22.50. BAS A VARICES avec ou sans caoutchouc, depuis 10.50 le bas. Indiquer taille et tour du mollet.

R. MICHELL, Mercerie 3

Envois à choix.

Lausanne

ENGRAIS

Lonza, MEOC, Martigny, etc.

POMMES DE TERRE

Semenceaux

DARBELLAY

& Cie MARTIGNY-BOURG

> **Produits** antiparasitaires

ECHALAS

Tuteurs

Paille

Fourragers

Engrais organique de conception entièrement nouvelle

> Matière organique traitée (humus spécial)

> Matière organique combinée aux éléments fertilisants

> Elle se trouve ainsi aux endroits où elle est nécessaire puisqu'elle est liée aux matières fertilisantes. Engrais granulé plus propre, plus facile à épandre

Organique Mar

Les éléments fertilisants sont garantis assimilables, même en sols calcaires. (Important pour la vigne.)

La matière organique est prédigérée. Elle est ainsi une nourriture d'une valeur encore jamais atteinte dans les engrais organiques.

FÉDÉRATION VALAISANNE DES PRODUCTEURS DE LAIT

à SION ou à ses agents locaux

Pour une confection soignée, à un prix modéré :

JEAN LEEMANN, fleuriste diplômé SION Av. de la Gare MARTIGNY Place Centrale



contre : artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, jambes et pieds froids ou engourdis. - Extrait de plantes au goût agréable. - 1 litre, Fr. 20.55 — 1/2 litre, Fr. 11.20. — Flacon original, Fr. 4.95. — Chez votre phar-

Prenez la Cure Circulan (Fr. 20.55) contre les troubles circulatoires



Contribuez comme acheteur à la création et à l'assurance de bonnes conditions de travail. Demandez les produits munis du signe Label, le signe d'un travail équitablement rémunéré.

Organisation Suisse Label Secrétariat: Bâle, Gerbergasse 20



Pendant la lessive, un bon

café VALRHONE

belles primes BONS VALRHONE Belles primes

HENSCHEL



STERAG S.A.

26, Avenue Bergières (Garage des Bergières)



STEYR

24 30 45

LAUSANNE

24 36 15

Agence générale pour la Suisse romande





Voyages de Pâques

2 jours en Alsace 2 jours en Bourgogne

Dimanche de Pâques:

Course-surprise Fr. 15.— par personne

Tous renseignements par

NARTIGNY-EXCURSIONS R. MÉTRAL

Martigny-Ville - Tél. (026) 6 10 71

Sociétés, Contemporains!

Pour vos sorties annuelles, prenez vos dispositions assez tôt. Itinéraires et programmes à disposition.

AVIS DE TIR

Des tirs d'artillerie auront lieu dans la

LENS - CRANS - ICOGNE AYENT - ARBAZ - SAVIÈSE SION - BRAMOIS

du 16 au 24 mars 1955

Pour de plus amples renseignements, on est prié de consulter le bulletin officiel du Ct. du Valais et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

> Place d'armes de Sion — Le Commandant : Lt. Colonel de WECK.

JEUNES FILLES

de bonnes places sont à votre disposition. Nous vous renseignerons tout de suite. Bureau de placement: Mission cathol. française, Hottingerstrasse 30, à ZURICH 7/32, Tél. 24 44 55.

A vendre à bas prix! Neuf et d'occasion

BAIGNOIRES Lavabos - Eviers - W.-C.

Boilers électriques 30-200 litres Chaudières à lessive 165 lifres, à bois, galvanisées, Fr. 155. Comptoir Sanitaire S. A.

9, rue des Alpes - Genève Envoi catalogue gratuit!

Favorisez le commerce local

Mobilier

scolaire

30 à 40 pupitres 2 pl., bancs

attenants, construction ancienne

inusable, bon état, à vendre.

ECOLE VINET, LAUSANNE

Tél. (021) 22 44 70

Conditions avantageuses.

Sportifs! abonnez-vous au "Confédéré"

Interventions radicales à l'Assemblée fédérale

Incidents qui se sont passés à la Légation de Roumanie

Les événements dont la Légation de Roumanie a été récemment le théâtre et les renseignements qui ont été donnés à ce sujet par des sources d'information diverses sont de telle nature qu'il est nécessaire que le Conseil fédéral fasse un exposé de ce qui s'est réellement passé.

Le peuple suisse, dans son immense majorité a approuvé sans réserve l'attitude du Conseil fédéral dans cette affaire. Il serait intéressant de connaître la position du Conseil fédéral face aux revendications et plaintes du gouvernement roumain.

> Postulat André Guinand et cosignataires du groupe radical-démocratique

Code pénal suisse

M. Glasson (rad., Fribourg) développe une motion invitant le Conseil fédéral à présenter aux Chambres, dans le délai le plus proche possible, un proiet de loi révisant le Code pénal suisse en matière d'exécution des peines et des mesures, ainsi que les prescriptions faisant obligation aux cantons de créer des établissements pénitentiaires, maisons d'internement, maisons d'éducation, asiles pour buveurs et autres établissements du même genre. La réforme des établissements doit, selon l'art. 393 du C. P. S., être opérée dans les cantons, dans les vingt ans qui suivent l'entrée en vigueur du Code, soit jusqu'en 1962. Or, huit ans avant l'expiration de ce délai, la réforme s'avère impossible, non seulement pour des cantons isolés, mais même par entente entre cantons.

M. Feldmann, conseiller fédéral, partage les vues exposées par l'auteur de la motion ; il pense comme lui qu'une réforme des établissements pénitentiaires et autres s'impose.

Allocations de résidence aux fonctionnaires fédéraux

Par suite de l'augmentation du coût de la vie et aussi par le fait que les fonctionnaires cantonaux et communaux ont vu, dans les pricipales villes de Suisse, leurs traitements ou allocations fortement élevés, les fonctionnaires fédéraux qui habitent ces villes se trouvent dans une situation économique très défavorable quoique en général le nombre de leurs heures de service soit plus élevé et leurs conditions de travail plus dures que pour les fonctionnaires cantonaux ou communaux. Il en résulte un mécontentement justifié parmi les fonctionnaires fédéraux de ces villes.

Le Conseil fédéral est-il prêt à étudier la question d'une augmentation des allocations de résidence pour les fonctionnaires qui habitent les villes principales de Suisse, de façon à rétablir une certaine égalité de traitement entre eux et les fonctionnaires cantonaux et communaux?

> Postulat André Guinand et cosignataires du groupe radical-démocratique

Contrôle des prix et protection des locataires

A la suite du résultat de la votation fédérale du 13 mars, le Conseil fédéral est invité à élaborer une solution transitoire à l'expiration du régime actuel qui demeure en vigueur jusqu'à fin 1956, afin d'éviter les conséquences qui pourraient résulter, sur le marché du logement ainsi

BELLES OCCASIONS Meubles à vendre

Plusieurs chambres à coucher modernes et non modernes complètes. Plusieurs salles à manger noyer, chêne, acajou, etc., modernes et non modernes, simples et de luxe, Mobiliers de salons modernes et de style, et

Jolies chambres à coucher avec lits à 1 place. Buffet. Lits métalliques. Trois bureaux américains. Un grand bureau plat noyer doubleface. Classeurs. Lits complets 1 et 2 places. Divans, canapés, commodes, lavabos avec et sans glaces, tables de nuit, bibliothèques, armoires à glace à 1, 2 et 3 portes, dressoirs, dessertes, tables à rallonges, chaises, grandes glaces tous genres, secrétaires, tables carrées, rondes et ovales, etc.

Grand meuble combiné, une balance Universal. Ensemble moderne tubes chromé rem-

Mobilier pour tea-room comprenant 27 fauteuils et 22 chaises modernes, entièrement recouverts de stamoïd.

Quantité d'autres meubles et objets divers. Meubles neufs, tels que: couchs et fauteuils, tables, buffets, combis, duvets, literie, chambres à coucher, studios, etc., etc.

GRAND ET BEAU CHOIX DE MEUBLES DE STYLE ET ANTIQUITES

Jos. ALBINI

MONTREUX 18, Avenue des Alpes - Tél. 6 22 02

que sur celui des biens de consommation, de l'absence de toute mesure protectrice dans ces Dietschi, Bâle domaines.

et cosignataires du groupe radical-démocratique

Routes automobiles

M. Obrecht (rad., Soleure) demande, par voie d'interpellation, quelles mesures le Conseil fédéral a prises jusqu'ici, quels sont ses plans en ce qui concerne le développement des routes de grandes communications, ce qu'il pense de la construction de routes automobiles et d'une modification de la souveraineté routière (construction de routes fédérales) qui est parfois préconisée aujourd'hui. L'orateur considère que les cantons ne sont pas en état de remplir les tâches actuelles et qu'il appartient à la Confédération d'intervenir; c'est elle qui doit prendre la direction des opérations. Une modification de la base constitutionnelle actuelle est urgente. L'initiative du T. C. S. permettra peut-être, de trouver la solution qui s'impose.

Tunnels routiers

M. Schaller (rad., Bâle-Ville) développe une seconde interpellation relative aux tunnels routiers transalpins que l'on envisage de construire, soit dans la région du Gothard, soit aux Grisons et en Valais. Il invite le Conseil fédéral à dire ce qu'il pense de la rentabilité d'un tel tunnel et à quel projet il donnerait, le cas échéant, la préférence. Enfin, le député bâlois désire savoir si la Confédération entend donner son appui financier à un tel ouvrage et sur quelle base.

Routes de grand transit

M. Bærlin (rad., Bâle-Campagne) développe la motion qu'il a déposée en décembre dernier. Il invite le Conseil fédéral à faire part rapidement de ses intentions, notamment en ce qui concerne le financement d'un réseau routier moderne et son programme d'aménagement d'un réseau suisse de routes de grande communication et d'autostrades. A la fin de son exposé, M. Bœrlin transforme sa motion en postulat.

M. Etter, chef du département intéressé, répond aux trois interventions. Il rappelle que tout le problème est à l'étude. Une commission d'experts est au travail depuis plusieurs mois; elle remettra son rapport à la fin de l'année.

Le chef du Département de l'intérieur est personnellement d'avis que le système actuel est absolument insuffisant et qu'il faudra trouver une autre solution.

Au groupe radical-démocratique des Chambres

Le groupe radical-démocratique des Chambres fédérales s'est réuni mardi après-midi sous la présidence de M. André Guinand, conseiller national, de Genève, en vue d'examiner les objets portés à l'ordre du jour de la présente session. Après avoir entendu un exposé de M. K. Bucher, conseiller national, de Lucerne, sur les armes antichars et chars blindés, il a décidé sans discussion, d'approuver le nouveau projet du Conseil fédéral. Sur rapport de MM. Borel et Tuchschmid, conseillers nationaux, le groupe s'est prononcé ensuite en faveur du projet relatif aux contrats collectifs de travail (force obligatoire). Enfin, il a admis, sur rapport de M. Studer, conseiller national, le projet relatif aux traitements et retraites des membres du Conseil fédéral.

Le groupe a procédé encore à un échange de vues sur le résultat de la dernière votation fédérale. Il a autorisé le président du parti, M. le conseiller national Dietschi, de Bâle, à déposer une motion invitant le Conseil fédéral à élaborer une solution transitoire à l'expiration du régime actuel qui demeure en vigueur jusqu'à

LES SPECTACLES

Cinéma ETOILE, Martigny

Jusqu'à samedi 19 (St-Joseph, 14 h. 30 et 20 h. 30): Un beau film: LES LETTRES DE MON MOULIN. Un grand souffle d'air pur venu de la Provence d'Alphonse Daudet et de Marcel Pagnol. Une merveille d'humour, de fraîcheur et de grâce avec Rellys, Henri Vilbert, Delmont et toutes les vedettes des films du

Attention! Le film principal commence à 20 h. 45 précises!

Dimanche 20 (14 h. 30 et 20 h. 30) et lundi 21: Le premier grand film en couleurs de Michel Simon dans une nouvelle et géniale création : PAR ORDRE DU TSAR, avec Colette Marchand et Jacques François qui réincarne Liszt dans on inoubliable roman d'amour. Un film fastueux... des images grandioses... Dimanche 20 à 17 heures et mardi 22 : ALGER - LE

CAP, le sensationnel reportage du plus grand rallye automobile du monde. 16.000 km. à travers l'Afrique. Un film vrai! Sans truquage! Sans bluff!

En complément de programme, Charlie Chaplin vous fera rire aux larges dans CHARLOT VEUT SE MARIER.

Cinéma REX, Saxon

Jusqu'à samedi 19 (St-Joseph, 14 h. 30 et 20 h. 30): « LE TROISIEME HOMME », sensationnelle reprise du chef-d'œuvre de Carol Reed, un film d'une classe exceptionnelle avec Orson Welles, Joseph Cotten et

Dimanche 20 (14 h. 30 et 20 h. 30): LES LETTRES DE MON MOULIN.

INFORMATIONS AGRICOLES

Plantations et campagne de gazage

Il est rappelé à tous les arboriculteurs et pépinié. ristes que tous les plants de pépinières déplacés sur le territoire du canton doivent être désinfectés ou contrôlés.

Les directives suivantes sont valables dès le début de la prochaine campagne de plantations:

- 1. Sont soumis au gazage: sauvageons, abricotiers greffés en tête sur tronc de pruniers, pêchers, pruniers, cerisiers, pommiers et poiriers.
- 2. Les abricotiers sur franc sont dispensés du gazage mais soumis au contrôle visuel une fois les arbres arrachés. Les arbres seront marqués à l'occasion de ce contrôle. La découverte de cochenilles du Pou de San José signifie automatiquement que les arbres de la pépinière respective sont soumis au gazage.

Seuls les arbres portant la marque de gazage, ou de contrôle peuvent être plantés à demeure dans le canton ou exportés. Les arbres exportés doivent être accompagnés d'un passavant .

Les demandes de gazage ou de contrôle d'abricotiers doivent indiquer pour chaque cas le nombre d'arbres ; elles doivent être adressées à l''Office soussigné. Tél. (027) 43272, ou à l'agent communal.

Office de lutte contre le Pou de San José.

Conseils pour l'emploi de la cyanamide

On commet malheureusement encore diverses erreurs en utilisant la cyanamide. Pour que la cyanamide puisse exercer à fond son action fertilisante et herbicide, il convient de respecter les règles suivantes :

- 1. La cyanamide lutte contre les mauvaises herbes annuelles en brûlant leurs feuilles et en détruisant leurs racines et germes dans la couche supérieure du sol (3 cm.); pénétrant ensuite dans les couches plus profondes du sol (5 cm. et plus), eile sert d'engrais azoté aux plantes cultivées.
- 2. C'est pourquoi la cyanamide n e devrait jamais être enfouie sitôt après avoir été épandue. Elle doit séjourner au moins 8-10 jours à la surface du sol. On ne l'épandra donc que par temps sûr.
- 3. Elle ne doit être épandue ni trop tôt (avant que les mauvaises herbes aient germé ou levé), ni trop tard, lorsque les mauvaises herbes sont déjà trop développées. Celles-ci devraient avoir au maximum 4 feuilles au moment où l'on utilise la cyanamide.
- 4. Eviter d'épandre de la cyanamide sur les emblavures affaiblies (plantes n'ayant pas tallé et n'ayant que 1 à 3 feuilles ou en cas de fortes variations de température (fort gel et dégel rapide). Dans ces conditions, donner tout d'abord un peu de Nitrate de chaux pour fortifier les céréales.
- 5. Ne semer la cyanamide que par temps calme. S'enduire auparavant les mains d'un peu de graisse (à traire) et ne porter que des vêtements et des chaussures fermant bien. Eviter de consommer toute boisson alcoolique le jour où l'on épand cet engrais. Se laver tout d'abord à l'eau et n'utiliser qu'ensuite du savon.

Avis aux viticulteurs

Nous portons à la connaissance des viticulteurs que le moment est venu de traiter leurs vignes s'ils veulent prévenir une attaque par l'acariose, appelée plus communément « Court-noué ».

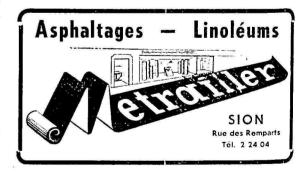
Ce traitement devra être appliqué après la taille et pendant le repos-complet de la végétation. Nous recommandons à cet effet

la bouillie sulfocalcique à $6 \theta/\theta$ plus un mouillant à $0,2 \, \theta/\theta$ ou

un soufre mouillabe à 0,2 % ou un dinitrocarbolineum à $0.3 \theta/\theta$.

En cas d'attaque par les cochenilles, la préférence sera donnée au dinitrocarbolineum.

Station cantonale pour la protection des plantes.



Au Cinéma d'Ardon: «Les trois Corsaires»

Pirates pour l'honneur et la vengance : tels se firent les Comtes de Vintimille, Récit historique audacieux et impétueux corsé de combats navals, de duels sans merci et d'une émouvante histoire d'amour.

Attention à l'horaire: vendredi et dim., à 20 h. 30. Pas de séance ce samedi.

« LES GLADIATEURS » TRIOMPHENT **AU CORSO**

C'était à prévoir... LES GLADIATEURS remportent un triomphe au CORSO. La grande foule se presse tous les soirs pour assister à un grandiose spectacle: Les jeux du cirque... les amours de Messaline... la chute de Caligula... Les plus sensationnels combats de gladiateurs que vous ayez jamais vus... Et tout cela est rehaussé par la magie du cinémascope et de la couleur. Tout ce faste est déployé sur les 8 mètres de l'écran géant du CORSO. Un spectacle à ne pas

Si vous avez aimé LA TUNIQUE, ne manquez pas LES GLADIATEURS, la suite de LA TUNIQUE.

Horaire: Tous les soirs à 20 h. 30. Samedi (Saint-Joseph) et dimanche mat. à 14 h. 30. Location dès 19 h. au 61622. Prix des places imposés par Fox: 2.-, 2.50, 3.- et 4.-. Train de nuit Martigny-Sion.

Votre épicier (Vision) vous propose

Fr. 1.05

PATES FAVORITA AUX ŒUFS

5 % escompte

Paquet 500 g.

CORNETTES

Paquet 500 g. NOUILLES

5 % escompte

(1.05)

NET

SPAGHETTI 5 % escompte (1.05)

En vente dans les magasins USEGO de votre localité

LE MAGASIN USEGO VOUS SERT BIEN ET A BON COMPTE

Visitez à Lausanne

LES GRANDS MAGASINS



les dernières créations

ROBES TAILLEURS MANTEAUX 7/8

COMPLETS **VESTONS** MANTEAUX

11 RUE HALDIMAND

Face Pamblanc



JEUNE FILLE frouverait place

aide-

S'adresser à la CANTINE CIBA, MONTHEY Tél. 4 20 51

Grand Café-Brasserie de Genève cherche pour 1er avril

garçons de café stylés

Références exigées. Ecrire sous chiffres : C. 38 241 X. PUBLICITAS, GENEVE



THÉ DU FRANCISCAIN Père Basile **DÉPURATIF DU SANG**

s'employant toujours avec succès confre les étourdisse-ments, les maux de tête, la CONSTIPATION, les érup-tions et

75 ans de succès

et drogueries

un rouleau de treillis 72 m. sur 1 m. 40 , avec portes métalliques et un garde-manger

S'adresser à Armand MEUNIER MARTIGNY-VILLE

(7-8 lits)

15 juillet au 15 août 1955.

Faire offre sous chiffres : P. 3149 J., à PUBLICITAS SAINT-IMIER

AMI LECTEUR,

Un proverbe dit que chaque engrais vaut ce que vaut celui qui l'utilise. En d'autres termes, le genre d'engrais et la teneur en matières fertilisantes ne comptent pas seuls, la manière dont l'engrais est utilisé jouant un rôle de premier plan. Nous nous proposons de montrer, par quelques exemples, comment on utilise avantageusement les engrais miné aux, qu'il s'agisse d'engrais simples ou d'engrais

Nouvelles plantations de fraisiers

Pour toutes les cultures de longue durée, qui occupent le sol pendant plusieurs années, il convient de veiller à ce que le sol reçoive une provision suffisante de matières nutritives au moment de la plantation. Il importe surtout d'enfouir avant la planta:ion, en labourant le terrain ou en passant la fraiseuse, la provision d'acide phosphorique et de potasse, substances qui ne pénètrent que lentement dans le sol. On épand à cet effet, en sus d'une application de fumier ou de compost, une fumure de fond d'action soutenue consistant en 5-8 kg. de scories Thomas ou de superphosphate et en 4-6 kg. de sel de potasse à l'are. Ces engrais peuvent être mélangés peu avant d'être épandus. On les enfouira par un labeur, un hersage ou avec la fraiseuse au moins 2-3 semaines avant de planter les fraisiers. Dès que les plants ont repris, on sème en couverture 2-3 kg. de Nitrate de chaux à l'are (une poignée par mètre courant entre les lignes) pour que les plantes se fortifient rapidement et que les racines pénètrent bien dans le sol.

Plantations en plein rendement

Ces plantations exigent des soins assidus. Or, il arrive souvent, dans la pratique, qu'on commette des erreurs lourdes de conséquences du point de vue de la fumure. Au lieu de fortifier les plantes sitôt après la récolte, pour qu'elles puissent former de nouvelles réserves, on attend jusqu'au printemps de leur donner la fumure voulue. On épandra donc, peu après la récolte déjà, une bonne fumure complète consistant en 3-5 kg. de Nitrophosphate potassique à l'are (sac à barre oblique rouge). Dans les sols sablonneux et légers, pauvres en potasse, on peut donner en sus 2 kg. de sulfate de potasse par are; les fraisiers doivent en effet disposer en suffisance de potasse pour produire des fruits sucrés et supportant bien les transports. Au premier printemps, on épandra encore dès le début de la végétation une légère fumure consistant, soit en 2-4 kg. de Ni rophosphate potassique, soit en 2 kg. de Nitrate de chaux ou 2 kg. de Nitrate d'ammoniaque par are. Cette méthode de fumure a donné d'excellents résultats dans la pratique.

Asperges

En établissant une nouvelle plantation, on procédera de la même manière que pour créer une fraisière. Dans les aspergières, la principale application d'engrais doit se faire après la récolte. Ce n'est en effet qu'en été, au moment où les asperges ont poussé leur feuillage, qu'elles sont en mesure d'assimiler vraiment les matières nutritives du sol et de constituer de nouvelles réserves pour l'année suivante dans les racines. On épandra donc après la récolte 5-6 kg. de Nitrophosphate potassique à l'are ou 3 kg. de sel de potasse mélangé à 2 kg. de superphosphate. Avant de butter les lignes, au printemps, on donnera encore 2-4 kg. de Nitrate d'ammoniaque par are.

Vignes

Il arrive trop fréquemment encore qu'on ne réserve à cette culture qu'une fumure unilatérale. On a, en effet, souvent coutume de ne lui donner qu'une substance nutritive par an au lieu d'épandre simultanément les trois principales matières fertilisantes. De nombreuses vignes ayant régulièrement reçu une fumure phosphatée se trouvent disposer, au cours des ans, de fortes quantités d'acide phosphorique, substance dont elles ont le moins besoin. Ne pouvant traiter ici de façon approfondie de la fumure des vignes, nous avons rédigé un prospectus détaillé que nous enverrons gratuitement à ceux que cela intéresse. Il suffira de nous le demander par carte postale.

Il n'est pas rare qu'un capital inutilisé repose dans nos prairies naturelles. Appauvries ensuite d'une utilisation continuelle, elles ne donnent plus que de faibles rendements. C'est pourquoi une vigoureuse fumure complète est spécialement profitable en l'occurrence. Depuis plus de 30 ans, d'excellents résultats ont été enregistrés dans la culture fourragère grâce à l'emploi de l'engrais complet de composition parfaitement équilibrée, le Nitrophosphate potassique (sac à barre oblique rouge). S'agissant d'un engrais concentré, il faut l'utiliser avec économie, c'est-à-dire à raison de 4-5 kg. par are seulement. On arrive facilement ainsi à améliorer la composition du fourrage; la proportion des trèfles et des bonnes fenasses augmente. Mais seules des fenaisons assez précoces permettent d'obtenir un fourrage riche en albumine qui « donne » beaucoup de lait!

Que tous ceux qui désirent être renseignés de façon plus détaillée sur les questions relatives à la fumure demandent notre brochure de 20 pages sur les engrais, ainsi que nos prospectus spéciaux concernant la fumure des vignes, des légumes ou des cultures fruitières; ces imprimés sont gratuits. A tous nos lecteurs, nous souhaitons encore une année favorable sous tous les rapports!

Avec nos meilleurs compliments,

Prière de découper et de conserver!

LONZA S. A., BALE Service d'information agricole.

SURGE-MELOTTE... SURGE-MELOTTE... SURGE-MELOTTE...

La S.A. Ecrémeuse Melotte à Remicourt (Belgique)

insorne son honorable clientèle suisse que sa représentation exclusive pour la vente en Suisse de la machine à traire SURGE - MELOTTE est confiée à la Maison



qui assurera le service après vente pour toutes les installations SURGE - MELOTTE et tiendra sur place un stock complet de pièces de rechange.

OFFRE SPÉCIALE

pour Cafés - Restaurants - Hôtels Pensionnats - Salles communales, etc.

A VENDRE environ

tout bois, solides et confortables, dossiers cintrés, très jolis modèles. (Reprise éventuelle des chaises usagées)

Adressez-vous à :

Jos. ALBINI

18, Avenue des Alpes — Tél.: 6 22 02

MONTREUX

VOITURES OCCASION

TOUJOURS 150 à 200 véhicules à choix

ACHAT - VENTE - ÉCHANGE

GARAGE DE DRIZE

Carouge-Genève

Fermé le dimanche

Train Märklin HO

A VENDRE plusieurs machines neuves, rails, aiguilles, etc., voies ATLAS flexibles de 0 m. 90, catalogue et prospectus sur demande.

A. MARCLAY, coiffeur - TROISTORRENTS

Cŧ

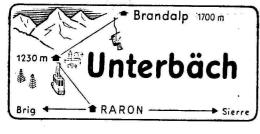








Sa délicieuse crème de café



C'est maintenant qu'il faut aller dans la vallée de Ginals (Dreizehntenhorn, Augsbordhorn). Pistes dep. 2380 m. d'alt. Billets-promenade à prix réduits depuis Brigue, Viège, Sierre.

LES SPORTS

Le 3 avril approche...

Oui, cela chacun le sait, mais ce que beaucoup de personnes ignorent c'est que ce dimanche-là se déroulera le 7e derby de Thyon. Dans l'impossibilité de le mettre sur pied l'année dernière, les organisateurs se sont mis avec d'autant plus de cœur à l'ouvrage pour renouer avec la belle tradition que connaît déjà cette course de

Le célèbre plateau de Thyon présente en effet un cadre idéal pour une véritable fête des skieurs, aussi chaque année l'on a le plaisir d'y voir de grands champions côtoyant de nombreux « espoirs ». Fernand Grosjean, champion suisse de slalom 1955 et détenteur du «Challenge Lorenz » pour le meilleur temps de la journée, sera de la partie en grand ami du Valais, qu'il

Le dimanche 3 avril 1955 est donc une date à retenir pour tous ceux qui désirent faire une belle sortie et assister à du grand sport.

CHAMPIONNAT SUISSE

Ligue nationale A

Chiasso - Bellinzone; Servette - Grasshoppers; Zurich - Bâle.

Avec l'affluence du Salon de l'Automobile, la rencontre Servette - Grasshoppers, comptant pour le premier tour, connaîtra également un joli succès, étant donné la forme actuelle des deux équipes.

Ligue nationale B

Locarno - Malley; Saint-Gall - Urania; Winterthour - Bienne.

Première ligue

Sierre - Forward; Aigle - Vevey; Boujean - La Tour; Montreux - Central.

Seul Sierre, parmi les équipes valaisannes aura du pain sur la planche en recevant le deuxième du classement, sur lequel il a une revanche à prendre puisqu'il fut battu de justesse (1-0) au premier tour.

Martigny et Sion disputeront des rencontres amicales samedi après-midi.

Deuxième lique

Pully - Chipis; Stade-Lausanne - Lutry; Saint -Maurice - Saxon; Saint-Léonard - Chailly; Vignoble - Sierre II.

Troisième lique

Chamoson - Châteauneuf; Vétroz - Brigue; Riddes - Rarogne; Leytron - Dorénaz; Fully - Martigny II; Vernayaz - Monthey II.

Quatrième lique

Brigue II - Montana; Sierre III - Salquenen; Viège II - Rarogne II; Steg - Chippis II; Saint-Gingolph II - Saxon II.

CHAMPIONNAT CANTONAL

Demi-finales de la Coupe valaisanne

Monthey - Sion II; Vouvry - Ardon.

JUNIORS A

Martigny - Viège; St-Maurice - Grône; Sion II -Muraz; Chamoson - Saxon; Fully - Salquenen; Vétroz - Monthey II; St-Léonard - Châteauneuf; Saxon II - Sierre II; Vouvry - Vernayaz; Martigny II - Riddes; Chippis - Ardon.

DEMI-FINALES DE LA COUPE SUISSE

Fribourg-Thoune, Lausanne-Chaux-de-Fonds. L'attention générale se tournera forcément vers

77

Lausanne, car — répétons-le — il s'agit véritablement d'une finale avant la lettre. Aussi les deux clubs en présence furent-ils prudents, puisque le match, qui devait avoir lieu à la Chauxde-Fonds, a été déplacé au Stade Olympique, qui enregistrera certainement une recette record. De plus, l'état du terrain sera aussi plus satisfaisant à Lausanne que dans la métropole horlogère.

La grande question qui se pose est la suivante : verra-t-on, à Berne, les mêmes équipes que l'année dernière, c'est-à-dire Chaux-de-Fonds et Fribourg? Pour la coupe, les Fribourgeois sont parfaitement capables de battre Thoune, mais quant au choc principal, s'il tient ses promesses, tout n'ira pas facilement pour le vainqueur, que ce soit les brillants montagnards ou les volontaires Vaudois. On se souvient encore du fameux résultat enregistré cet automne à la Pontaise.

Concours jeunes skieurs (0.J.)

L'O.J. du Ski-Club Martigny organise à la Creusaz, le jeudi 24 mars prochain, un concours interclubs pour jeunes skieurs.

Les clubs sont invités à inscrire une équipe de trois coureurs (O.J.) âgés de 10 à 16 ans.

Le challenge offert par la maison Valaiski à Saxon sera disputé en un slalom géant et attribué à l'équipe ayant réalisé le meilleur temps.

Programme:

14 h. 00 Tirage des dossards au restaurant de la Creusaz.

14 h. 30 Premier départ.

16 h. 30 Proclamation des résultats au restaurant de la Creusaz.

Tarifs réduits: Les coureurs bénéficient, pour le prix modique de fr. 1.50 du libre parcours sur le télésiège et le skilift durant tout l'après-midi.

Inscriptions: Pour le lundi 21 mars, à 20 h. 30 au plus tard, chez M. Elie Bovier, Martigny. Tél.

Championnat valaisan d'hiver aux engins

Premier tour éliminatoire

Individuels cat. A.: 1. Ebiner Michel (Sion), 29,40; 2. Guinchard Albert (Brigue), 28,70; 3. Müller Raymond (Sion), 28,60; 4. Salzmann Bernard (Naters), 28.50: 5. Elzig Alfred (Naters), 28.30: 6. Rotzer Otto (Naters), 28,20; 7. Tercier Arthur (Sierre), 27,80; 8. Masserey Raymond (Sierre), 27,80; 9. Volken Alfred (Naters), 27,50; 10. Balet Jean-Charles (Sion), 27,40; 10. Morard Georges (Sierre), 27,40; 12. Perret Yvon (Brigue), 27,20; 13. Schmidhalter Marcus (Brigue), 26,70; 14. Bussien Bernard (Monthey), 26,40.

Equipes catégorie A: 1. Sion, 85,40; 2. Naters, 85; 3. Sierre, 82,80; 4. Brigue, 82,60.

Individuels cat. B: 1. Balet Claude (Sion), 28,10; **2.** Rey Fredy (Monthey), 27; 3. Calauz (Sion), 26,60; 4. Sthäli (Brigue), 26,50; 5. Borella Jean-Louis (Sion), 26,40; 6. Saillen (St-Maurice), 26,20; 7. Imoberdorf (Monthey), 26,20.

Equipes cat. B: 1. Monthey, 81,70; 2. Sion, 81,10. La demi-finale aura lieu à Brigue le 20 mars avec les équipes de Naters et Brigue et à Sion le 27 mars avec les équipes de Sierre de Sion et de Monthey.



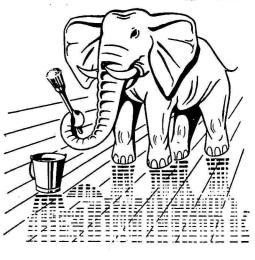


L'APÉRITIF AUX PLANTES DES ALPES

Nouveau!

Mesdames, patinolez vos planchers pour Pâques

PATINO



Liquide protecteur pour planchers, parquets, linos. PATINOL forme une couche durable très brillante et lavable. En vente dans tous les bons magasins: le grand flacon, fr. 9.75; le petit flacon, fr. 5.85. Laboratoire ROSTAL, CHAMOSON.

Le printemps est bientôt là

La nature renaît et la mode nouvelle apparaît. Mais la robe seule ne fait pas votre beauté. Chassez votre teint gris, vos maux de tête dus à la constipation. Soignez vos intestins et apprenez-leur à travailler en employant la dragée Franklin. Toutes pharmacies et drogueries, Fr. 1.80 la boîte de 30 dragées

La plus sûre économie? Collectionnez les timbres-escompte UCOVA.

78

Pierre Dhaël

Roman d'amour

Jacqueline ne montrait pas encore la pou-— si belle dans sa robe de soie rose ou'elle avait choisie parmi les jouets de l'armoire. Elle l'utiliserait un peu plus tard pour sécher les larmes de l'enfant.

- Non, non, pas ça... pas la jambe!

Claude insistait avec une infinie tendresse: - Tout doucement, mon petit, tout doucement. Laisse-moi seulement un peu regarder. Tu verras, je ne te ferai aucun mal.

 Non... non!... Je ne veux pas. Marie-Laure avait pris les mains de la

- Comme tu es vilaine, Manuela! disaitelle. Le docteur est si bon! Il veut te guérir.

Elle avait prononcé ces mots : « Le docteur est si bon » d'une voix si profonde que Jacqueline leva la tête. Elle fut frappée de lexaltation qui se lisait sur ce visage, et de l'expression fervente qui montait des yeux vert et or.

A son tour, elle se pencha sur le petit lit: - Tu veux me faire de la peine, à moi

aussi, Manuela? - Oh !... non...

- Alors, laisse-toi examiner.

Toute doucement, elle avait pris la menotte fiévreuse ; elle caressait la petite tête brune aux yeux ardents.

- Ne pleure pas!

L'enfant, maintenant, ne se défendait plus. Elle abandonnait son pauvre corps décharné aux mains savantes de Claude qui suivait facilement les progrès du mal. Il en constatait l'avance sournoise. La hanche était prise, et aussi une partie de la colonne vertébrale. C'était la gaine de plâtre pour le dos tout entier et une partie de la jambe.

La petite fille dit:

- Je ne veux pas qu'on me remette dans le plâtre.

C'était la troisième fois qu'on allait lui imposer ce supplice.

Claude se pencha affectueusement:

— Tu veux bien guérir, tout de même ?

 Oh! oui, dit-elle avec ardeur. Courir comme les autres, au bord de

l'eau, te baigner... — Oh! oui...

- Eh bien! il faut encore rester tranquille une semaine. Tu sais ce que c'est, une semaine?

Elle se mit à pleurer.

C'est trop long, dit-elle. Jacqueline intervint en souriant:

— Si tu es sage et raisonnable, il y aura deux belles récompenses.

Manuela demanda:

— Quoi ?

- D'abord, je viendrai te voir tous les jours. Et puis..

Jacqueline découvrit la poupée qu'elle tenait dissimulée.

- Regarde...

Oh!

Elle était si belle, cette poupée, dans sa robe de soie rose, que la fillette étendit les bras sans oser la toucher.

Prends... C'est pour toi.

Elle est trop jolie!Je te la donne. Comment vas-tu l'appeler?

Sans répondre à la question, l'enfant dit, extasiée:

Elle est belle comme une reine...

- Voici son nom tout trouvé, s'écric Claude, gaiement. Nous l'appellerons Reine. Je t'apporterai, demain, un sac de dragées pour le baptême... Tu ne pleures plus?

Les Ailes brisées

- Oh! non. Il se tourna vers Jacqueline.

Vous voyez.

Elle lui répondit par un sourire.

Elle aussi était plus calme. Son visage n'était pas tourmenté et douloureux comme

à l'arrivée. Claude se dit:

« Une chose seulement peut la détourner de sa peine, ou du moins l'aider à la supporter: faire le bien. »

Et il se réjouit, en pensant qu'elle avait promis à Manuela de venir la voir tous les jours.

Jacqueline caressait doucement les cheveux de la petite malade.

— Au revoir, Manuela. Au revoir, ma chérie

Et elle sinclina pour l'embrasser... Puis, souriant:

- Au revoir, Reine.

Elle tenduit ensuite la main à l'infirmière. A bientôt, mademoiselle, fit-elle, affectueusement.

Mais Claude dit, à voix basse, à la jeune fille:

 Suivez-nous, Marie-Laure. Quand il fut assez loin pour que la petite

malade ne pût pas l'entendre: - Préparez tout ce qui est nécessaire, n'est-ce pas? Je viendrai, la plâtrer, demain matin, vers huit heures.

Bien docteur. C'est tout? Il la regarda avec bonté.

- Et vous, ménagez-vous un peu. Ne restez pas debout sans cesse. Rien ne s'oppose à ce que vous vous asseyiez quelques instants, au pied des lits.

- Ils ne me laissent pas longtemps en repos, mes enfants... Il en est toujours un qui réclame quelque chose.

- Tâchez d'être raisonnable. Je ne vois pas du tout ce que je ferai sans vous... Au revoir, mon enfant...

Il la regarda s'éloigner en murmurant : « Elle est le dévouement et la modestie

- Que pensez-vous de Manuela?

- C'est de nouveau le plâtre.

Une semaine? Il hocha tristement la tête.

- J'ai dit une semaine pour ne pas l'effrayer. Les enfants n'ont, d'ailleurs, aucune notion du temps.

Il réfléchit une seconde. - Ce sera la première semaine. Combien d'autres suivront ? Dieu seul le sait!

Les yeux de Jacqueline se remplirent de

- L'affection de cette enfant me touche profondément dit-elle. A mon tour, j'en arrive à l'aimer beaucoup.

Claude dit gravement:

- De mon côté, je ressens pour elle d'autres sentiments que pour mes petits malades ordinaires. N'est-elle pas notre filleule à tous deux? Ajouta-t-il, la voix changée. Elle est seule au monde; elle nous appartient tout à fait.

Jacqueline reprit:

- J'ai compris, tout à l'heure, que je l'aimais vraiment. Mais, vous savez, vraiment! C'est la petite fille de mon cœur.

Hélas! murmura Claude.

La jeune femme s'arrêta : Que voulez-vous dire

- Je crains que vous n'alliez à une nouvelle peine. Ne vous attachez pas trop à cette enfant, Jacqueline!

Elle craignit de comprendre. Pourtant elle

— Que voulez-vous dire?

Il répondit :

- Nous ferons tout notre possible; mais j'ai bien peur que nous n'arrivions pas à la

CINÉMA CORSO

C'ÉTAIT A PRÉVOIR...

C'EST UN TRIOMPHE...

LES GLADIATEURS

En cinémascope (LA SUITE DE LA TUNIQUE) Tous les soirs à 20 h. 30 Samedi (St-Joseph) et dimanche mat. à 14 h. 30

Charrat - Halle de gymnastique DIMANCHE 20 MARS 1955

GRANDE

organisée par la Société de gymnastique

Matinée à 14 heures, soirée dès 20 heures suivie d'une partie récréative

Fermeture irrévocable

de notre magasin, place centrale le 31 mars 1955

QUELQUES ARTICLES très avantageux de notre collection « PRINTEMPS 1955 »

10.90



Bottine pour enfant en fin box brun, semelle de caoutchouc, maloja rouge 18-21: 10.90 - 22-26: 11.90



Molière pour enfant, en box brun, très jolie garniture et forte semelle de caoutchouc ou

22-26: 10.90 - 27-29: 13.90 - 30-35: 14.90 36-39: 19.90



Trotteur pour dame, en box noir, brun, gris, gold, très jolie garniture et semelle de caoutchouc, air crêpe souple et durable. 35-42: **26.90**

20.90



Molière pour messieurs, en box brun, semelle inusable, Paraflex 39-46: 20.90



de printemps

des Grands Magasins

A L'INNOVATION S.A.

auront lieu au Casino Etoile de Martigny jeudi 24 mars

en matinée à 15 heures, en soirée à 20 h. 30

Présentation de la collection nouvelle printemps-été 1955 par Mme Colette Jean

Les invitations gratuites sont à retirer dès le 21 mars à notre caisse principale

SAMEDI 19 MARS, fête de Saint-Joseph, nos magasins seront fermés toute la journée. LUNDI 21 MARS, exceptionnellement, ouverture dès 8 heures

Nouvelle création

DEPUIS FR.



Voitures combinées métal, couleurs unies, métallisées GRAND CHOIX EN STOCK



Pour chromer, nickeler, argenter chez Knüsel sans hésiter...

B. KNUSEL Av. du Bourg. Tél. 026/61765 MARTIGNY

Docteur

R. DESLARZES Sion

absent

jusqu'au 27 mars

PRÉTS

très discrets jusqu'à fr. 5000.- sont accordés rapidement et sans formalités compliquées.

Discrétion absolue.

Banque Procrédit Fribourg

A vendre

CUISINIERE combinée gaz et bois ainsi qu'un buffet de cuisine. S'adresser à :

Bruno TISSIERES Magasin Arlettaz-Emone MARTIGNY



BANQUE POPULAIRE VALAISANNE

Depuis cinquante ans au service de la clientèle valaisanne

Capital et Réserves: Fr. 2.650.000.



A LOUER à MARTIGNY-VILLE (proximité de la gare) dans immeuble en cosntruction, situation tranquille et ensoleillée, pour date à convenir, à partir du 1er juillet 1955:

con, ascenseur (machine à laver commune et service de conciergerie snas majoration):

2 chambres tout confort dès Fr. 100.dès Fr. 120.-, ,

(Eau chaude et chauffage en sus) Les appartements peuvent être réservés dès maintenant sur plan à la gérance:

Mme Vve André DESFAYES, place Centrale Martigny-Ville Tél. 61409, l'après-midi ou sur rendez-vous A VENDRE pour cause de départ, au centre d'une station de montagne très fréquentée du Bas-Valais:

d'excellente réputation, 36 lits, chauffage central et tout le confort, avec tea-room attenant, agencement et mobilier complets. Affaire très intéressante pour un coupe par exemple. Prix raisonnable. Facilités de paiement.

S'adresser à: Me Georges PATTARONI, notaire à Monthey

POUR TOUTES CLUTURES

HUMUSENGRAIS

reconnu pour son efficacité F.V.P.L. - SION - Tél. 2 14 44

Représ.: L. Cottagnoud, Vétroz Tél. 4 12 47

Abonnez-vous au "Confédéré"

ef 20 h. 30 : Une merveille d'humour, de fraîcheur et de grâce

LES LETTRES

DE MON MOULIN DIM. 20 (14.30 et 20.30) et LUNDI 21 Le premier grand film en couleurs de Michel SIMON

PAR ORDRE DU TSAR DIMANCHE 20 à 17 heures et MARDI 22 Le reportage du plus grand rallye automobile du monde :

ALGER - LE CAP

Jusqu'à SAMEDI 19 (St-Joseph), 14 h. 30 et 20 h. 30 : Sensationnelle reprise d'un film de grande classe LE TROISIÈME HOMME

DIMANCHE 20 (14 h. 30 ef 20 h. 30) : LES LETTRES DE MON MOULIN

Pour reconquerir honneur, amou

CINEMA

el liberté Les Trois Corsaires

risquent leur vie dans le milleu redoutable des corsaires

Attention à l'horaire : Vendredi et dim à 20 h. 30. Pas de séance ce samedi.

Stade municipal Martigny -

Samedi 19 mars (St-Joseph) 14 h. 30: MATCH D'OUVERTURE

U.S.L. LAUSANNE-**MARTIGNY I**

(Amical)

GRANDE SALLE DU CASINO SAXON

SAMEDI 19 MARS 1955 en matinée et en soirée

SAILLON

SALLE DE L'HELVÉTIENNE

DIMANCHE 20 MARS 1955, en soirée

du Chœur mixte «LA LYRE» de Saxon

sous la direction de M. l'Abbé CRETTOL

Images de mon Pays

oratorio populaire de Carlo Boller

Au piano d'accompagnement : Mme FAY, professeur au Conservatoire de Sion

Université de Neuchâtel

Faculté des Lettres

avec Séminaire de français moderne pour étudiants de langue étrangère (certificat et diplôme), Cours de vacances de langue et littératures françaises, du 11 juillet au 13 août.

Faculté des Sciences

avec enseignement préparant aux divers types de licence, au diplôme di'ngénieur-chimiste, de physicien et d'ingénieur-horloger, au doctorat ès sciences ainsi qu'aux premiers examens fédéraux de médecine, de pharmacie, d'art dentaire et d'art vétérinaire.

Faculté de Droit

avec Section des sciences commerciales, économiques et sociales

Faculté de Théologie protestante Semestre d'été 1955: du 12 avril au 7 juillet.

Demandez toute documentation au

Secrétariat de l'Université — NEUCHATEL

Téléphone (038) 53851

Avez-vous besoin d'une

pelle mécanique

pour excavation ou labourage ou d'un TRAX ou de

CAMION AVEC REMORQUE

pour transports lourds?

Adressez-vous en toute confiance à ALBERT GIROUD ET FILS, MARTIGNY

Téléphone 026 / 61276

L'ACTUALITÉ

SIMPLON

Quatre mineurs tués par une explosion

La population de la région de Gondo-Simplon était à peine remise de l'emotion provoquée par la mort tragique de M. Meinrad Gerold, ce père qui s'est noyé en voulant sauver son fils dans les circonstances que nous avons narrées mercredi qu'une nouvelle tragédie faisait quatre morts sur un chantier des environs.

Dans une galerie d'amenée d'eau en voie de forage, une equipe travaillait à l'avancement. Tout à coup, vers 20 heures, mercredi soir, une explosion se produisit. Il s'agit probablement d'une charge non partie lors de la précédente volée qui a sauté lorsque le burin est entré en contact avec le détonateur.

Quatre ouvriers ont été atteints et tués sur le coup: MM. Louis Baeriswyl, de Aproz (Nendaz), Petrus Heinrich, de Eisten, Raymond Lauber et Félix Furrer, de Taesch. Un cinquième mineur a été légèrement blessé.

Toutes les équipes des environs accoururent à l'annonce de la nouvelle. On appela d'urgence un médecin, mais celui-ci ne put que constater le décès des quatre malheureux. L'agent du poste de Simplon-Village a immédiatement commencé son enquête, en attendant l'arrivée des autorités judiciaires du district. Le col du Simplon étant fermé, il faut emprunter le chemin Iselle-Gondo. Les corps sont descendus par là, ce qui nécessite des formalités auprès des autorités italiennes. Chacun compatit à la douleur des familles frappées par cette tragédie.

VERNAYAZ Nécrologie

Samedi, fête de la Saint-Joseph, sera conduit au champ du repos un excellent citoyen M. Joseph Borgeat, menuisier. Agé de 59 ans, il s'est éteint dans la nuit de mercredi à jeudi après avoir supporté pendant bien des mois la maladie la plus redoutable qui l'a obligé à subir plusieurs interventions chirurgicales. Ses souffrances physiques et morales, il les a supportées avec beaucoup de vaillance. Au nom de ses contemporains, nous lui adressons notre ultime adieu en lui assurant que nous honorerons toujours sa mémoire par notre meilleur souvenir.

A tous les membres de sa belle et nombreuse famille, nous présentons nos condoléances émues.

3% 3% 3% Concert spirituel

Comme nous l'avons déjà annoncé, le chœur mixte de Vernayaz, sous la direction de M. Michel Veuthey, donnera un concert spirituel en l'église de Vernayaz, samedi 19 mars, à 16 h. 15.

Au programme figurent des œuvres de la Renaissance, entre autres de Vittoria, Palestrina, Roland de Lassus, Monteverdi, Felice Anerio, Ciemens von Papa.

Cette première partie se terminera par le Magnificat secondo de Monteverdi.

La deuxième partie comprend des œuvres mo-

dernes telles que l'Hymne à la Sagesse, l'Hymne à la Charité, Miserere mei, Cantate Domino, de Louis Broquet, Ite ad Joseph, de Marius Pasquier et Domine Convertere d'Aloys Fornerod.

L'église de Vernayaz sera donc, le jour de la St-Jospeh, le rendez-vous des amis de la belle musique. Quelques sociétés musicales de Suisse romande, ont du reste, déjà annoncé leur présence à ce concert.

Rappelons aussi que l'entrée est libre.

Loto de l'Echo du Trient

Il est rappelé à tous ceux qui s'intéressent à notre Société et à sa vitalité que le loto annuel aura lieu dimanche prochain dès 14 heures, à l'Hôtel des Gorges du Trient. De nombreux et beaux lots récompenseront ceux qui viendront témoigner leur sympathie. Le Comité.

Examens de maîtrise en 1955 pour menuisiers et ébénistes

La Fédération romande des Maîtres menuisiers ébénistes, fabricants de meubles, organisera en 1955 deux sessions d'examens de maîtrise fédérale pour menuisiers et ébénistes.

Les dates suivantes ont été arrêtées et seront valables sauf circonstances spéciales :

Genève: du 21 au 29 juin 1955, avec interruption les 25 et 26 juin. Session pour menuisiers et ébénistes.

Lausanne: du 4 au 11 octobre 1955, avec interruption les 8 et 9 octobre. Session pour menuisiers seulement.

Les demandes d'inscription accompagnées des pièces et certificats prévus par le règlement devront parvenir au secrétariat de la Fédération romande des Maîtres menuisiers-ébénistes, Petit Chêne 28, Lausanne, ou au secrétariat de l'Association valaisanne des Maîtres menuisiers-ébénistes, rue des Mayennets, Sion, qui donnera tous renseignements à ce sujet.

Le délai des inscriptions pour les deux sessions

est fixé au 27 avril 1955.

Département de l'Instruction publique. Service de la formation professionnelle.

RIDDES

Concert annuel de « L'Abeille »

Le samedi 19 mars, à 20 h. 30, à la salle de gymnastique, la fanfare « L'Abeille » donnera son concert annuel, sous la direction de M. Emile Bertona. Le comité et tous les musiciens espèrent que les diverses œuvres qui seront interprétées apporteront un réel plaisir artistique aux invités et amis. toujours plus nombreux et fidèles, ainsi qu'à la population de Riddes.

Voici le programme :

1. Castaldo, marche Novacek 2. Till Eulenspiegel, ouverture Conradi 3. Parfum d'éventail, valse Nico Ghika Delibes

4. Coppélia, ballet ENTRACTE (15 minutes) 5. Instrumentalist

Skornika 6. La Somnambule, fantaisie sur l'opéra Bellini 7. Au Pays lorrain, ouverture Balay 8. La Bannière, marche Meyres

Le concert sera suivi du bal traditionnel.

RIDDES

Renversé par un camion

Mercredi soir, à la sortie de l'école enfantine du Pensionnat des Sœurs de Saint-Joseph, un jeune garçon, fils de M. Emile Fort, s'apprêtait à traverser la route cantonale, sans voir un camion qui s'approchait au même instant. A sa vue, le jeune enfant, ayant certainement perdu la tête, courut devant le camion. Celui-ci, de l'entreprise Charles Penon à Ardon, ne roulait heureusement has vite. N'ayant pas eu le temps de freiner, il ne put cependant s'empêcher de rattraper l'enfant et de le renverser. Le sac d'école qu'il portait au dos amortit le choc, mais le garçon, coincé entre le camion et la route, eut toutefois de sérieuses plaies au visage. Il fut tout aussitôt transporté à l'hôpital de Martigny.

SAILLON

Un rural est la proie des flammes

Mercredi soir, le feu a éclaté dans le rural appartenant à M. Maurice Reymond et famille. Les pompiers de la localité intervinrent rapidement et purent protéger les maisons d'habitation voisines tandis que l'on réussissait à sauver le bétail. Le foyer a pu être maîtrisé mais les pompiers sont demeurés de garde pour parer à toute éventualité. Hier matin, en dégageant les décombres, on retrouva intacts, abrités dans une sorte de niche formée de débris effondrés, des chèvres et des cabris! Les bêtes avaient échappé aux atteintes de la chaleur et de la fumée alors qu'on ne se doutait même pas de leur présence à cet endroit.

Les dégâts sont importants. La police de sûreté a ouvert une enquête pour établir les causes du sinistre.

SAXON

Arrachage des vignes

Ensuite de l'introduction du cadastre agricole et du classement des vignes en différentes zones, un certain nombre de propriétaires, encouragés par les indemnités allouées, en ont arraché une certaine surface. Le montant qui sera versé de ce fait, si ce n'est déjà fait, formera une somme importante.

Concert

Sous l'experte direction de M. l'abbé Crettol, le chœur mixte de «La Lyre», donnera son concert annuel, le 19 mars, au Casino.

Au programme: après quatre chœurs d'ouverture, et une comédie en 1 acte, présentée par les «Troubadours» figure un oratorio populaire de Carlo Boller, intitulé « Images de mon pays ».

Cette œuvre pour chœur mixte, soprano ténor et baryton solo, sera accompagnée au piano par Mme Fay, professeur au Conservatoire de Sion.

Les amateurs de chant seront certains de passer une agréable soirée.

Le lendemain, dimanche 20 mars, la société présentera le même programme à Saillon, à la salle de l'Helvétienne.

LEYTRON

Parti radical

Le parti radical de Leytron est convoqué en assemblée générale, le vendredi 18 mars prochain, à 20 heures, à la grande salle de la Coopérative. L'ordre du jour sera donné à l'ouverture de la séance. Conférence de M. René Spahr, juge cantonal. Présence indispensable.

Le comité.

Cing cent mille et non cinquante mille

Dans un article intitulé « La terre qui bouge », paru sous la rubrique « Leytron », dans notre dernier numéro, notre correspondant relatait la situation des hameaux de Produit, de Montagnon et des Places à la suite des intempéries du début de l'année. Il citait le chiffre de 500.000 francs comme devant se rapprocher assez bien de la réalité. Or, c'est le chiffre de 50.000 francs qui a été imprimé par erreur. Nous nous en excusons auprès de notre correspondant et nos lecteurs.

ISERABLES

Concert de « L'Helvetia »

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro le concert que donnera la fanfare radicale le dimanche 20 mars, à 20 heures précises, dans sa salle. Voici le programme:

For Ever, marche Ed Ræthlisberger Après un soir de fête, sérénade Th. Furter Au bord du Danube, valse de concert

H. Grætsch en trois parties Till Eulenspiegel, ouverture A Conradi

ENTRACTE

V. Daumers Cécilia, ouverture La Poupée de Nuremberg, ouverture A. Adam sur l'opéra-comique Ein einig Volk, marche R. Boggio

Une bonne affaire

Comédie en un acte de Pierre Addor

Nous espérons que nombreux seront les mélomanes et les radicaux qui tiendront à encourager de leur présence nos amis de « l'Helvetia » qui ont cette année la charge de l'organisation du Festival. Les courses-horaires du téléférique Riddes-Isérables permettent d'arriver pour le début du concert.

Pour le retour, une course spéciale a pu être prévue à minuit grâce à l'amabilité de l'exploitation. Il est toutefois recommandé de se montrer précis et d'être à la gare de départ d'Isérables à 24 heures.

CHARRAT S. F. G.

Dimanche 20 mars et non le jour de la Saint-Joseph, comme annoncé par affiche, la Société fédérale donnera sa soirée annuelle avec un programme varié où évolueront pupilles, pupillettes et actifs, le tout accompagné d'une comédie jouée par des gymnastes charratains qui espèrent vous faire passer un beau dimanche.

Le Souvenir valaisan en 1954

Durant l'exercice 1954, la section valaisanne de la fondation In Memoriam a pu continuer à remplir son rôle habituel. L'appui généreux et constant que lui assurent certaines institutions ou personnes s'intéressant à cette œuvre d'entr'aide lui en a donné les moyens financiers

Nous tenons à relever spécialement le geste de la Cibá S. A. à Monthey, qui a tenu à marquer son jubilé en effectuant un versement exceptionnel de fr. 2.500.-

Le fait de pouvoir compter chaque année sur l'appui de la Loterie romande et sur la solidarité de la Société cantonale des trompettes et tambours militaires nous permet d'élaborer un programme intéressant.

Un certain nombre de donateurs versent également leur obole avec une grande régularité et notre tâche est de ce fait facilitée.

En 1954, 12 commandants d'unité ont bien voulu donner suite à l'appel particulier fait durant l'année précédente et ont adressé un don sur leur caisse ordinaire.

Ces montants sont complétés par une subvention annuelle du Don national suisse. Celle-ci ascendait pour 1954 à fr. 17.020.-

Parmi les interventions en faveur des protégés, l'œuvre In Memoriam a retenu, en 1954, le cas d'une nouvelle famille de 5 enfants, dont le père est décédé en service militaire.

Les colonies de Giétroz et d'Arbaz ont hébergé pour les vacances 3 filles et 9 garçons.

Une aide a été accordée à deux jeunes apprentissage, trois aux études et deux aux enfants en internat.

Dans l'ensemble, 43 familles ont été secourues régulièrement ou par des versements occasionnels. Une assurance accidents et invalidité, avec indemnité journalière a été conclue en faveur des veuves et orphelins.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Banque populaire de Sierre S. A.

La 43e assemblée générale ordinaire des actionnaires, du 12 mars 1955, à laquelle 108 actionnaires et 652 actions étaient représentés, a eu lieu à l'Hôtel Château Bellevue, à Sierre.

Elle a décidé de doter les réserves de 24 0/0 environ du bénéfice réalisé, de répartir un dividende de 70/0 aux actions, de faire des donations à des œuvres locales pour une somme de fr. 9.000.- et de reporter à compte nouveau fr. 31.601,20.

Elle a ensuite donné décharge aux organes de la banque et confirmé les contrôleurs en fonction pour une nouvelle période.

Le bilan de l'année 1954 fait ressortir un développement favorable de l'établissement. Le mouvement total atteint fr. 267.000.000.—. Le chiffre du bilan est en progression de fr. 1.850.000.- et ascende à fr. 30.262.000.-. Les dépôts et créanciers divers sont, de leur côté, en augmentation de fr. 26.500.000. à fr. 28.300.000.

Le bénéfice se monte, y compris le report de 1953, à fr. 154.601,20.

Ensuite de l'attribution de fr. 30.000.- sur le

produit de 1954, les réserves atteignent, avec le report, la somme de fr. 711.000.— ou le 71 % du capital de fr. 1.000.000 .--

La banque est affiliée, depuis 1932, à l'Union suisse de Banques régionales, laquelle procède annuellement à la révision de ses comptes.

SIERRE

Electrocution mortelle

Hier jeudi, peu avant 8 heures, M. Emilien Savioz, ouvrier de l'entreprise Erasme Vocat, était en train de décharger un wagon à la gare aux marchandises de Sierre.

Pour une cause que l'enquête établira, le malheureux entra en contact avec la ligne à haute tension et fut électrocuté. Un médecin, mandé d'urgence, ne put que constater le décès. La victime était âgée de 51 ans, mariée et père de deux enfants. Nous compatissons à la douleur de la famille si cruellement frappée.

SAINT-MAURICE

Le Convivium musical

Mardi soir dernier, les Jeunesses musicales de Saint-Maurice avaient le plaisir d'inscrire à leur programme le « Convivium musical de Genève ».

Cet ensemble, dont on a déjà dit le plus grand bien, composé d'un double quatuor, l'un à cordes, l'autre à vent, ne put se présenter, mardi soir, à St-Maurice, dans sa formation habitueile, vu les récents méfaits de la grippe.

Lorsque, au début du concert, M. Galletti annonça un quintette à vent, l'auditoire eut une moue de déception. Cette formule paraissait monotone, voire rébarbative.

Il n'en fut rien.

VALAISANNE

La première partie, la plus longue, était consacrée aux compositeurs anciens. Cette musique pleine de charme et de poésie devrait s'entendre plus souvent. Danzi, pour ne citer qu'un seul de ces compositeurs de talent, nous rappelle beaucoup la grâce de Mozart.

La seconde partie fut dédiée aux compositeurs modernes. Plus difficilement accessible, elle permit cependant d'apprécier la richesse de rythme de Zbinden et celle des thèmes de Jacques Ibert.

La qualité d'interprétation enthousiasma le public qui fut heureux de cette nouvelle initiation à la musique.

C. A. S.

Les membres du Groupe et ceux de l'O. J. sont cordialement invités à participer à la course au Col de Balme, qui aura lieu dimanche 20 crt, avec départ par le train de 7 h. 08.

En voici le programme:

Arrivée à Montroc vers 10 h.; montée au col de Balme; dîner au col; départ du col vers 13 h.; descente sur Roc Noir et Trient; montée au col de La Forclaz; descente sur Martigny; retour: Martigny 18 h. 45 ou 19 h. 07; Saint-Maurice 19 h. 02 ou 19 h. 20.

Billet sport indigène dès Martigny. Billet collectif St-Maurice-Martigny et retour. Carte frontalière.

Prière de s'inscrire jusqu'à vendredi soir auprès des chefs de course : MM. Marcel Peyraud et Robert Moesching.

SAVIESE

On votera dimanche

Dimanche 20 mars, l'assemblée primaire est convoquée pour se prononcer sur l'opportunité de repourvoir le onzième siège du Conseil communal laissé vacant par le décès de M. Raymond Héritier, président. On sait que le Conseil communal avait décidé de ne pas repourvoir ce siège. Mais une pétition, lancée par M. Marc Héritier, ancien président, a receuilli le nombre nécessaire de signatures, soit le cinquième du corps électoral. Cette pétition demande que le onzième siège soit repourvu.

Le Conseil communal a donc décidé de soumettre la question au peuple. Celui-ci devra dire, dimanche, s'il veut procéder ou non à l'élection complémentaire. On peut s'attendre à ce que le corps électoral sanctionne la décision du Conseil communal de ne pas procéder à la repourvue, étant donné que les dix conseillers appartiennent tous au parti de l'entente, le parti minoritaire n'ayant pas présenté de candidats lors des élections de 1952.

On sait d'autre part que le Conseil d'Etat était intervenu, avec une insistance étrange, pour ne pas dire plus, auprès de la commune de Savièse avant l'élection du président et du vice-président. Tout avait été mis en œuvre pour retarder cette élection alors que la loi électorale dispose que le remplacement du président doit se faire « au plus tôt ». Le Conseil d'Etat a même communiqué qu'il considérerait comme nulle l'élection du président et du vice-président si elle se faisait tout de même. Nous apprenons qu'un recours a été déposé au Tribunal fédéral contre cette décision du Conseil d'Etat.

Enfin, à la suite de l'élection du président et du vice-président, un recours a été déposé au Conseil d'Etat. Ce recours est toujours pendant. Il ne fait aucun doute que si les citoyens de Savièse, qui n'ont pas besoin de tutelle pour savoir où est leur intérêt, donnent dimanche une réponse négative à la pétition, aucune intervention extérieure ne saurait modifier sa décision.

L'autonomie des communes ne doit pas exister sur le papier seulement, mais être respectée même si elle gêne les petites combinaisons de certains.